



# e-novline

## Mode d'emploi du contrat d'assurance vie e-novline

### INVESTIR SUR MON CONTRAT

#### Versements libres

- Versement initial : 1 500 € minimum
- Versement initial si versements libres programmés dès la souscription : 150 € minimum
- Versements complémentaires : 1 000 € minimum
- Minimum par fonds : 150 €

#### Versements libres programmés

- Périodicité : Mensuelle, Trimestrielle, Semestrielle, Annuelle
- Montants minimum :
  - 75 € / mois
  - 75 € / trimestre
  - 150 € / semestre
  - 300 € / an
- Minimum par fonds : 75 €
- Dates de prélèvement : le 10 ou le 25 du mois

### RÉGLER MES ACTES DE GESTION

#### Frais d'entrée

- Versement initial, versements libres et versements libres programmés : 0%

#### Frais de gestion

- Fonds Eurossima : 0,66% / an
- Fonds en unités de compte : 0,76% / an prélevés par trimestre

#### Frais d'arbitrage

- Par courrier : 0,60% avec un mini de 15 € et un maxi de 30 €
- En ligne : 15 €

### MODIFIER LA RÉPARTITION DE MON ÉPARGNE

#### Arbitrage

- Montant minimum : 1 500 € ou la totalité du fonds
- Solde minimum sur chaque fonds après arbitrage : 500 €

### DISPOSER DE MON ÉPARGNE

**Avance** : possible dès que le contrat a 6 mois

- Montant minimum : 2 000 €
- Montant maximum : 60% de l'épargne atteinte
- Frais :
  - année en cours : Taux Moyen des emprunts d'Etat (TME) + 1 point
  - années précédentes : Taux le plus élevé entre le TME + 1 point et le taux de rendement Eurossima + 1 point

**Rachat partiel** : possible à tout moment

- Montant minimum : 1 500 €
- Solde minimum par fonds après rachat : 500 € ou 0 €



# e-novline

Un nouveau regard sur l'assurance vie avec e-cie vie, groupe Generali

**Rachats partiels programmés** : possible à tout moment

- Périodicité : mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle
- Montant minimum : 500 €

**Rachat total** : possible à tout moment

- Sortie en capital ou en rente viagère (réversible ou non) si le contrat a au moins 6 mois.
- Montant minimum des arrérages (dans le cas d'une sortie en rente) : 120 €

## RÉALISER MES ACTES DE GESTION

- Versements : J + 3<sup>(1)</sup>
- Rachats : J + 3<sup>(2)</sup>
- Arbitrages courrier : J + 3<sup>(2)</sup>
- Arbitrages en ligne : J + 1<sup>(3)</sup>

(1) jours ouvrés, J = date d'encaissement par la compagnie

(2) jours ouvrés, J = date de réception de la demande par la compagnie

(3) si arbitrage passé avant 16 heures

## ASSURER LA PROTECTION DE MES PROCHES

**Garantie plancher \*** : possible uniquement à la souscription, elle prend fin au 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'Assuré

- **Option 1** : capital garanti = sommes brutes versées diminuées des retraits, avances et intérêts non remboursés
- **Option 2** : capital garanti = sommes brutes versées diminuées des retraits, avances et intérêts non remboursés majorées de 3,5% / an
- **Capital sous risque** : 300 000 € maximum

\* en option

